ENTREPRISE EXEMPLE

Entreprise fictive · Isolation
12 rue de l'Exemple, 00000 Ville-Exemple
Tél. 01 00 00 00 00 · contact@entreprise.example

SARL au capital de 0 € · SIRET 000 000 000 00000 · RCS Ville-Exemple
N° TVA intracommunautaire FR00 000000000
Assurance décennale : Assureur Exemple, contrat n° 0000000, couverture géographique : France métropolitaine
Qualification RGE n° 00000 (exemple), valable à la date du devis

DEVIS

N° **D-2026-0143**
Date : **27/10/2026**
Valable jusqu'au **25/01/2027** (90 jours)

CLIENT
M. et Mme EXEMPLE
5 allée des Exemples
00000 Ville-Exemple

ADRESSE DU CHANTIER
Identique

Objet : Isolation des combles perdus par soufflage de laine de verre
Maison individuelle de plain-pied achevée depuis plus de 2 ans, combles perdus de 80 m², accès par trappe, 6 spots encastrés, conduit de cheminée traversant, ancien isolant de 10 cm sec conservé

Désignation	Qté	Unité	PU HT	TVA	Total HT
Protection du chantier, accès aux combles et rehausse de la trappe	1	forfait	150,00 €	5,5 %	150,00 €
Pose de capots de protection sur spots encastrés	6	u	20,00 €	5,5 %	120,00 €
Coffrage d'écart au feu autour du conduit de cheminée	1	u	90,00 €	5,5 %	90,00 €
Repérage et rehausse des boîtiers électriques au-dessus de l'isolant	3	u	15,00 €	5,5 %	45,00 €
Isolation et calfeutrement de la trappe d'accès	1	u	60,00 €	5,5 %	60,00 €
Fourniture et soufflage de laine de verre, environ 32 cm, R = 7 m².K/W après tassement, piges de repérage incluses	80	m²	24,00 €	5,5 %	1 920,00 €

CARACTÉRISTIQUES

- Isolant : laine de verre à souffler, marque, référence et n° de certificat ACERMI à reporter
- Résistance thermique de l'isolant neuf après tassement : R = 7 m².K/W, ancien isolant non compté
- Piges de repérage d'épaisseur fixées à la charpente, épaisseur contrôlée à la réception
- Entreprise qualifiée RGE en isolation des combles : organisme, n° et date de validité à reporter
- Assurance décennale : assureur, n° de contrat et couverture géographique à reporter
- Visite technique des combles réalisée avant l'établissement du devis : date à reporter
- Dépose de l'ancien isolant non comprise (isolant sec et en bon état conservé)
- Prime CEE éventuelle non déduite de ce devis : demande à faire avant la signature
- TVA à 5,5 % : le client certifie que le logement est à usage d'habitation et achevé depuis plus de 2 ans

Total HT	2 385,00 €
TVA 5,5 %	131,18 €
Total TTC	**2 516,18 €**
Acompte (30 %)	754,85 €

CONDITIONS

- Début des travaux : 3 semaines après acceptation ; durée estimée : 1 jour.
- Acompte de 30 % à la signature, solde à la réception des travaux.
- Frais de déplacement inclus. Devis gratuit.
- Contrat conclu hors établissement : délai de rétractation de 14 jours.

Pour l'entreprise
Nom, qualité, signature

Bon pour accord du client
Date, signature précédée de la mention « Devis reçu avant l'exécution des travaux, bon pour accord »

SPECIMEN